

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 90 (1954)
Heft: 38

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : Congrès du Syndicat national des instituteurs et institutrices de l'Union française. — Vaud : Enseignement des sciences. — Prospectus touristiques. — Echallens. — A l'Ecole normale. — Brevets. — Les adieux à Mme L. Mellet. — S.V.T.M. et R.S. — A.V.M.G. — Société évangélique d'éducation. — Un beau week-end en vérité ! — Concours « Nos loisirs » — Genève : U.I.G.M. : Nouvelles brèves. — Bientôt, la coupe sera pleine. — S.G.T.M. et R.S. — Neuchâtel : Radiodiffusion scolaire. — Communiqué : A vendre. — Ceux qui aiment leur métier.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Fiches. — Antoine Borel : Le film d'enseignement. — E. Laurent : Une belle réalisation du scoutisme suisse. — Petits poèmes.

Partie corporative

CONGRÈS DU SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES DE L'UNION FRANÇAISE

D'après une tradition solidement établie, le Syndicat national des Instituteurs tient tous les deux ans son Congrès annuel à Paris. Cette année, il a eu lieu du 5 au 9 juillet, au Palais de la Mutualité.

Il est toujours intéressant d'assister aux assises de nos collègues de France car les séances en sont toujours extraordinairement vivantes ; non pas que l'indiscipline y règne ; tous les délégués, rangés sagement par département, sont fort assidus et les orateurs, quelle que soit leur tendance, sont écoutés avec attention ; les interruptions sont extrêmement rares et les applaudissements fréquents. Mais nos collègues sont trop sensibles aux charmes de l'éloquence pour ne pas apprécier la plupart des interventions où chantent tous les accents de France et où se révèlent tous les tempéraments, du logicien froid et méthodique, au tribun passionné, habitué des réunions publiques.

Ce qui m'a frappé dans les réunions de cette année, c'est le très petit nombre d'institutrices siégeant parmi les délégués, alors que l'élément féminin forme deux tiers du Syndicat national ; de même, le Bureau national ne comprend qu'une seule dame ; d'où vient cet effacement ?

La première séance est toujours consacrée à l'audition des délégués étrangers et des délégués fraternels, c'est-à-dire ceux des fédérations dont fait partie le Syndicat ou avec lesquelles il entretient des relations suivies. Parmi ces allocutions, citons celle de notre collègue E. Bille, qui, en termes excellents, exprime le message de la S.P.R. et conclut : « Notre formation de langue française nous oriente tout naturellement vers votre pays car nous n'avons ni la prétention ni le désir de vivre en vase clos, mais nous puisons dans votre richesse intellectuelle comme à une source de renouvellement indispensable, nous efforçant d'apporter notre modeste contribution au progrès de la profession enseignante. »

La deuxième journée est toujours la grande journée du Congrès ;

c'est celle où se discute le « rapport moral » ; de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 heures, les orateurs se succèdent à la tribune, disposant chacun d'un nombre de minutes déterminé par une commission spéciale, et les critiques les plus vives comme aussi les contre-attaques les plus véhémentes fusent de tous côtés.

Cette année, le rapport moral, ainsi que toute l'activité du Syndicat, montraient tout le travail effectué pour la défense de l'école, non seulement de sa laïcité, mais de son existence même menacée par l'insuffisance des crédits mis à sa disposition, au moment où les besoins de tous ordres sont de plus en plus impérieux : augmentation dans d'énormes proportions du nombre des élèves, pénurie des locaux, état lamentable de beaucoup de bâtiments d'école, insuffisance de recrutement du corps enseignant, etc.

Le syndicat national a entrepris l'an dernier un vaste mouvement pour attirer l'attention du Parlement sur cette situation grave, et non seulement toute l'Université française y a participé, y compris les étudiants, mais aussi, dans toutes les communes de France, les parents des élèves, groupés ou non en associations, y ont apporté leur concours actif. Les parlementaires ont fini par s'en émouvoir et, par deux fois, ont renvoyé au gouvernement le budget de l'Education nationale. Comme le dit le rapport moral : « Nous ne sommes sans doute pas exempts de critiques, mais nous avons voulu avec force cette action collective, cet engagement plus poussé des syndiqués sur les problèmes qui leur tiennent à cœur ; cette adhésion raisonnée et agissante de l'opinion publique sans laquelle, étant donné l'importance matérielle et morale des problèmes posés pour la défense de l'Ecole laïque, pour la défense de l'Enfance et de la Jeunesse, rien de solide ne peut être édifié ».

Cette action de masse exercée par le Syndicat me semble être une des caractéristiques de l'exercice 1953-54. Une autre originalité du congrès de Paris a été le ralliement des Cégétistes au rapport moral. Est-ce par conviction ? Je n'en sais rien, mais il était amusant de constater que la majorité n'acceptait qu'avec méfiance cet appui inattendu, en moquant, avec bonne humeur d'ailleurs, cette conversion à des idées considérées comme condamnables au cours des années précédentes.

La seule opposition déclarée et intraitable fut celle des tenants de l'Ecole émancipée, et ce groupe relativement très peu important prit dans les débats une importance disproportionnée en regard du nombre de ses adhérents.

Comme d'habitude, le débat ne se borna pas à la discussion des problèmes directement en rapport avec l'enseignement ; toute la politique intérieure et extérieure des gouvernements est mise en cause : guerre d'Indochine, opposition à la Communauté européenne de Défense, par exemple. On interpella le Bureau comme s'il était à la fois le Ministère de l'Education nationale, celui des Finances et celui des Affaires étrangères !

Le secrétaire général, D. Forestier, a un tempérament d'énergique lutteur ; sa réponse à toutes les critiques qui lui furent adressées fut véhémement et le vote sur le rapport moral donna 1366 mandats pour, 233

contre, sur un total de 1658 mandats. (Les dernières années, il n'était adopté que dans la proportion de deux tiers à un tiers.)

La troisième journée était consacrée à la *Réforme des Ecoles normales* sur laquelle Baude présentait le rapport de synthèse et à la *Culture populaire*, dont le rapporteur était Maranger ; la première question ne pourra être résolue que dans le cadre général de la réforme de l'enseignement ; mais celle-ci peut apparaître comme assez lointaine ; comme de tous côtés, on signale les défauts de l'organisation actuelle, il importe de proposer des mesures immédiates pour pallier ces lacunes et le rapport laisse de côté l'aspect pédagogique du problème pour n'en examiner que le côté corporatif. Il insiste tout particulièrement sur la nécessité d'un recrutement populaire des instituteurs : « les éducateurs du peuple doivent rester les enfants issus du peuple. Il ne s'agit pas simplement de l'avenir de l'école, mais de l'avenir de la démocratie elle-même. Enseignant, éducateur, conseiller social, l'instituteur ne touchera véritablement les populations que s'il les comprend, s'il connaît leurs besoins, leurs aspirations, s'il sait s'adapter au milieu social dans lequel il est appelé à vivre, à évoluer. Ses origines, ses affinités, son caractère l'inciteront à se maintenir à son poste et non à s'évader le plus rapidement possible ».

Le rapport sur la Culture populaire aborde un sujet vaste et complexe et parmi ses conclusions, il demande notamment l'organisation d'un véritable service public d'Education populaire au sein du Ministère de l'Education nationale, en dehors de toute politique et de toute confession et bénéficiant des mêmes droits et franchises que le service de l'enseignement primaire, ou secondaire, ou supérieur.

Enfin la dernière journée était consacrée à la *Coordination des Enseignements* et aux problèmes de l'*Union française*.

La S.P.R. était représentée par E. Bille et A. Aubert, la F.I.A.I. par Laret, président, Michel et Willemin. Est-il besoin de dire que les délégués étrangers ont été admirablement reçus et que tout a été fait pour rendre leur séjour à Paris aussi agréable qu'instructif. La visite de Maison Laffitte a montré une des réalisations les plus belles de la Mutuelle de l'Enseignement, et ces institutions d'ordre social mériteraient d'être plus connues chez nous. Nous pourrions y prendre de beaux exemples de ce que peut produire une solidarité intelligente.

G. W.

VAUD

ENSEIGNEMENT DES SCIENCES

Une Commission vient d'être nommée pour la création d'un matériel **scientifique** pour l'enseignement dans les classes primaires et primaires supérieures.

Elle est présidée par M. M. Ray, inspecteur.

En font partie : MM. R. Stucky, professeur de sciences à l'Ecole Normale, H. Rochat, maître primaire-supérieur à Chexbres, H. Pahud, maître O.P. à Lausanne, F. Rod, instituteur à Lausanne, G. Falconnier, instituteur à Lausanne, E. Stuby, instituteur à Savigny.

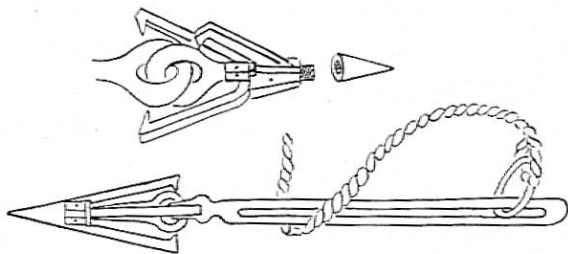
Cette commission est déjà au travail et elle espère parvenir au but dans un délai aussi court que possible, bien que les problèmes à résoudre soient nombreux et parfois difficiles.

LE HARPON

Le harpon tel que nous le connaissons aujourd'hui remonte au dernier quart du siècle passé. L'invention du premier canon à harpon date de cette époque. Cette découverte modifia complètement la pêche.

L'inventeur du harpon en question est un Norvégien du nom de Sven Foyn, un tueur de phoques.

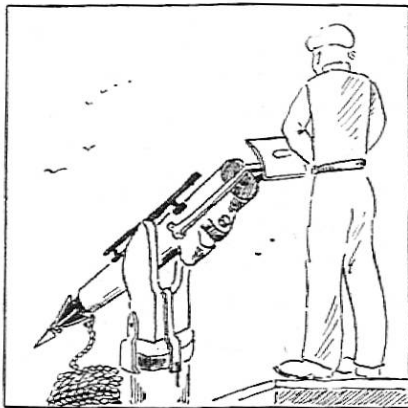
Le harpon se compose de trois parties :



la pointe
les crochets
la hampe -

La pointe est vissée aux crochets. Elle est creuse et peut être remplie d'explosifs.

Les quatre crochets ont des phalanges. Ils s'ouvrent comme un parapluie dès que la bête tire. Ils sont reliés à la hampe du harpon par deux anneaux.



La hampe, très lourde, est munie d'une rainure. Cette dernière permet à l'anneau auquel est fixé la corde de glisser très facilement.

La hampe disparaît tout à fait dans le canon. Seul, l'anneau reste dehors, près de la pointe qui dépasse.

Au départ du coup, l'anneau glisse en arrière et le harpon est alors retenu par l'extrémité.

Tiré de « Chasse à la baleine », R. Gardi (Ed. Attinger).
Classe de J. Zbinden, Orvin (J.b.)

PROSPECTUS TOURISTIQUES

Les agences de voyages voient accourir, à une cadence un peu trop fréquente, des écoliers en quête de prospectus. A tel point que, durant la « belle » saison surtout, le personnel est trop souvent dérangé alors qu'il est déjà surchargé de travail. Certes, on aurait tort de reprocher à ces chercheurs de vouloir se documenter. Beaucoup sont très fiers d'apporter à leur maître une ample moisson de prospectus. Nous comprenons toutefois les plaintes des agences car il y a eu, ici ou là, quelques abus. Dans une classe, un ou deux exemplaires d'un prospectus peuvent suffire, « l'abondance des images nuisant à l'observation approfondie et intelligente » (Chz.). Ces documents, **en nombre restreint**, peuvent alors facilement être obtenus auprès des organismes **officiels** : bureaux de renseignement, sociétés de développement, bureaux d'information des CFF, offices du tourisme, etc. E. B.

SECTION D'ECHALLENS (Gymnastique)

Reprise des leçons : **Mardi 25 octobre**, à 17 heures. — Grande salle du Château, à **Echallens**.

A L'ECOLE NORMALE

Le comité central S.P.V., aimablement invité par le directeur, était représenté par trois de ses membres à la double cérémonie qui s'est déroulée le jeudi 14 octobre à l'aula de l'Ecole Normale.

Il s'agissait d'abord de remettre leurs brevets à **11 nouvelles institutrices primaires et à 16 nouveaux instituteurs**, tous formés dans la classe dite « rapide ». Précisons que ces nouveaux collègues, tous porteurs du baccalauréat ou d'un titre analogue, ont reçu à l'Ecole Normale, pendant un an, une formation « technique » qui leur manquait encore et une formation pédagogique acquise tant dans les classes d'application que dans trois stages d'un mois chez une maîtresse ou un maître expérimenté. M. Zeissig, directeur, en les félicitant, leur rappela cependant qu'ils avaient à compléter leur formation. Celle d'un enseignant n'est en effet jamais complète. La S.V.P. souhaite la bienvenue dans le corps enseignant vaudois à ces nouveaux collègues qui vont immédiatement se trouver à la tête des classes actuellement sans titulaire.

Six **brevets pour l'enseignement dans les classes ménagères** ont été délivrés. Les nouvelles maîtresses ménagères ont toutes fait des études gymnasiales complétées par une année de formation spéciale à l'Ecole Normale. Nos félicitations !

Enfin, trois collègues déjà en fonctions depuis plusieurs années étaient à l'honneur. Travaillant en commun, avec beaucoup de courage et de conscience, ils ont préparé et obtenu brillamment le **brevet pour l'enseignement dans les classes de développement**. La S.P.V. (n'y a-t-il pas parmi eux le président de notre assemblée générale) est particulièrement heureuse de leur succès.

M. J. Zeissig, directeur, salua la présence des invités et officiels et excusa M. P. Oguey, retenu par une autre manifestation. Assistaient à

LE CREUX-DU-VAN

Nos regards plongent dans un abîme tout rempli de légendes toutes plus effroyables ou héroïques les unes que les autres. On raconte que c'est dans les profondes forêts qui meublent le fond du précipice que l'on a tué les derniers ours et les derniers loups du pays.

Tout le cirque est très impressionnant. Le Creux-du-Van est bien connu des « varappeurs ». Il y a de nombreuses arêtes et cheminées : l'Arête du Vertige, le Dos d'Ane, le Couloir du Pharmacien.

Au début de ce siècle, un pharmacien de Fleurier descendait du sommet vers la ferme Robert. Il s'apprêta à descendre au moyen d'une corde dans un couloir entre deux rochers.

Il commença la descente, mais sa corde était trop courte. A bout de forces, exténué, il lâcha sa corde, tomba dans l'abîme et se tua. D'où le nom de « Couloir du Pharmacien », donné à cette cheminée. Récemment, un jeune homme de Travers exécuta cette périlleuse descente de 166 mètres en pratiquant 5 rappels de corde.

En 1940, un soldat du service de repérage d'avions partit du sommet du Soliat (1660 m.) pour se rendre à la ferme. C'était le soir. La nuit, mêlée de brouillard, faisait son apparition. On avait dit à Pilloux — c'est le nom du soldat — qu'il était très dangereux de s'aventurer dans la région par un temps pareil.

— Bah, répondit le jeune homme, je m'y retrouverai bien. Je commence à le connaître, votre Creux-du-Van !

Il partit tout heureux. Il ignorait qu'il n'y avait pas de mur à traverser pour atteindre la ferme du Soliat. Il trouva un mur sur son passage. Il l'enjamba. A deux mètres cinquante se trouvait le précipice. Il y tomba et se tua. Il fut retrouvé au pied du cirque. Deux inscriptions, une en haut, l'autre en bas, rappellent cette tragédie.

Classe Zbinden, Orvin (J. b.)

la cérémonie, entre autres, M. M. Monnier, chef du service de l'enseignement secondaire, représentant le chef du D.I.P., M. A. Martin, chef du service de l'enseignement primaire, Mme et M. G. Chevallaz, ancien directeur, MM. les inspecteurs scolaires.

M. le Directeur se dit fort satisfait des résultats des examens, justifia la création de la classe « rapide » par le manque d'instituteurs et s'adressa aussi aux élèves de la classe de 1^{re} de l'E.N. qui, à la suite des examens qu'ils viennent de subir, seront appelés à tenir cet hiver des classes dans le canton au fur et à mesure des besoins.

M. M. Monnier, chef de service, procéda ensuite à la remise des brevets. Il parla de la « vocation tardive » des étudiants qui — au lieu de continuer des études parfois fort avancées et se poursuivant normalement — ont opté pour l'E.N. et l'enseignement.

BREVETS

A la suite des examens qui ont eu lieu du 4 au 13 octobre 1954, les candidats suivants ont obtenu le brevet :

A. Pour l'enseignement dans les classes primaires :

Mlles Béguelin Annie, à Lausanne ; Debonneville Marie-Louise, Gimmel ; Dutoit Monique, Lausanne ; Fasnacht Eliane, Lausanne ; Félix Jacqueline, Corsier-Genève ; Guenin Janine, Le Mont-sur-Lausanne ; Guignard Ghyslainne, l'Orient ; Petitpierre Jeanne-Marie, Yverdon ; Pletscher Hélène, Pully ; Schopfer-Reymond Françoise, Pully ; Studer Marlyse, Lausanne.

MM. Brot Bernard, La Croix-sur-Lutry ; Cornu Gabriel, Morges ; Crelier Alphonse, Porrentruy ; Favre Jacques, Lausanne ; Flück Jean, Prilly ; Gavin Jean-Louis, Lausanne ; Ginggen Jacky, Lausanne ; Guinand Jean-Jacques, Lausanne ; Lavanchy Jean-Jacques, Grandvaux ; Maquelin Charles, Epalinges ; Nicodet Antoine, Yverdon ; Perrin Jean, Lausanne ; Rivier Jean-Paul, Cheseaux ; Roulet Charles, Yverdon ; Savary Claude, Yverdon ; Sheppard Jean-Claude, Lausanne.

B. Pour l'enseignement dans les classes ménagères :

Mlles Böhy Janine, Clarens ; Clot Anne-Lise, St-Livres ; Kursner Edith, Féchy ; Nicod Françoise, Lausanne ; Roulier Nicole, Territet ; Thiébaud Noëlle, Lausanne.

C. Pour l'enseignement dans les classes de développement :

MM. Amiguet Edouard, Morges ; Barbay Fernand, Renens ; Courvoisier Daniel, Romanel-sur-Morges.

LES ADIEUX A MADAME L. MELLET

Atteinte par la fatidique limite d'âge, Mme **Laure Mellet** prend sa retraite. M. **M. Monnier** lui apporte les félicitations, les remerciements et les vœux du chef du département. Il donne connaissance de la lettre que M. Oguey vient d'adresser à Mme Mellet, qui est un vibrant témoignage de gratitude pour ses éminentes qualités et les services exceptionnels qu'elle a rendu à l'école vaudoise.

HISTOIRE DES MOYENS DE TRANSPORT

Réfléchis !

Que peux-tu porter ?

Un homme fort peut porter combien de kilos ?

Quels sont les animaux domestiques faits pour porter de lourdes charges ?

Quelles sont les machines faites pour supporter de lourds fardeaux ?

Quels sont les plus anciens moyens de transport ?

Quels sont les plus modernes ?

Classe ta documentation ainsi :

- 1) — moyens de transport par homme ou animal ;
- 2) — moyens de transport sur terre (véhicules) ;
- 3) — moyens de transport sur l'eau ;
- 4) — moyens de transport dans l'air.

M. le **directeur Zeissig** prend congé de Mme Mellet au nom de l'Ecole Normale. Entrée dans l'enseignement en 1914, elle professe à l'E.N. dès 1921. Elle fut notamment présidente de la Société vaudoise des maîtresses ménagères et est encore actuellement à la tête de l'Association romande. Elle a gagné l'estime et l'affection de chacun par son calme, son équilibre, son bon cœur et son entrain. Un cadeau-souvenir lui est remis de la part de ses collègues et de ses élèves.

Dans sa réponse, Mme Mellet remercie MM. M. Monnier, A. Martin, G. Chevallaz et J. Zeissig. Elle dit aussi son amitié et sa gratitude à ses collègues de l'Ecole Normale et s'adresse spécialement à ses élèves, celles qui s'en vont et celles qui restent, et leur laisse en terminant méditer cette parole de Ramuz : « On ne donne pas seulement ce qu'on a, mais ce qu'on **est**. »

La S.P.V. souhaite à Mme L. Mellet une longue et heureuse retraite. Elle comprend la mélancolie de celle qui doit se retirer en bonne santé, en pleine possession de tous ses moyens, et l'assure de son affectueuse sympathie.

E. B.

VISITE DE LA FAIENCERIE DE NYON

Organisée par la Société vaudoise de T.M. et R.S., elle aura lieu le mercredi 27 octobre. Voir « Bulletin » de samedi dernier.

FEUILLES D'AUTOMNE ET A.V.M.G.

Les remboursements pour cotisations 1955 seront adressés le 1er novembre. Ceux qui désirent s'éviter les frais postaux peuvent verser, avant le 30 octobre, 5 fr. 50 au compte de chèque postal II 1373, Lausanne, Association vaudoise des maîtres de gymnastique.

Le Caissier.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION DU CANTON DE VAUD

La société tiendra son **assemblée ordinaire** d'automne le **samedi 6 novembre**, à 14 h. 30, dans la **grande salle du Carillon**, 1er étage, Terreaux 22, à **Lausanne**.

1. Méditation, par M. le Pasteur Rusillon.
2. Conférence par M. Rusillon, ancien missionnaire au Cameroun, actuellement Directeur du bureau de la Mission de Paris, en Suisse, sous le titre :

« L'évolution de l'Afrique moderne nous concerne-t-elle ? » Invitation cordiale. Entrée libre.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES MAÎTRESSES MÉNAGÈRES

Le comité se permet de rappeler, à tous les membres de l'association, la séance d'adieux à Mme Mellet, qui aura lieu le 30 octobre, à 17 h. 30, au Buffet de la Gare (salle des Vignerons).

N'oubliez pas le 25 octobre, délai d'inscription !

UN BEAU WEEK-END EN VÉRITÉ !

Il ne s'agit pas du temps splendide dont nous avons été gratifiés les 2 et 3 octobre (bien que le fait mériterait d'être relevé, tellement ce fut rare cette année), mais bien plutôt de l'utilisation que le Groupement

J'AI TROUVÉ UN INSECTE

Où vit cet insecte ?

Comment l'as-tu capturé ?

Compare sa grosseur à une mouche, à un hanneton.

Montre la tête : Où sont les antennes, les yeux, la bouche ?

Thorax.

Observe les ailes : Combien de paires ?

Sont-elles larges et étalées ? Longues et minces ? Transparentes comme du papier de soie ?

Sont-elles protégées par des ailes solides et colorées ? Sont-elles très courtes et à peine visibles ?

Observe les pattes : longues, fines, courtes ?

Abdomen : longueur, couleur.

Est-il terminé par une tarière ou un aiguillon ?

Observe l'insecte en liberté. Vit-il seul, en colonies ?

Cherche ses œufs, ses chrysalides.

Ribolzi, St-Prex.

vaudois des CEMEA a faite de ces journées. Son champ d'activité a été la salle d'étude et de jeux de la Maison des Mûriers, à Grandson. Cette maison abrite des fillettes handicapées, mais éducatibles ; elles sont une quarantaine qui ont de 7 à 13 ans.

Sous la direction compétente de Mlle Hassler, de MM. Martin et Massonnet, cette salle a été dotée d'une maisonnette dite « maison de poupée », pouvant être tour à tour épicerie, maison familiale, ou tout ce que les gosses imagineront. Une équipe a confectionné des jouets uniquement avec du matériel de fortune, puis quelques vitraux, un protège-paroi, des panneaux pour égayer les surfaces sombres. La dernière équipe enfin a imprimé huit grands rideaux et ce travail n'était pas des moindres, puisqu'il fallait créer les modèles, fabriquer les tampons... et imprimer sans presse !

Mais une seule chose comptait et beaucoup auraient aimé la voir : la joie des gosses en découvrant la salle lundi matin. M. G.

N.-B. — Bravo et merci aux dirigeants du Groupement vaudois des CEMEA ainsi qu'à tous ceux qui ont consacré un week-end aux « Mûriers ». Cette maison n'est-elle pas la sœur de notre Ecole Pestalozzi d'Echichens ? La S.V.P. est heureuse de féliciter ceux qui ont payé de leur personne pour le bonheur et la joie des fillettes de Grandson.

E. B.

CONCOURS « NOS LOISIRS »

Le Concours « Nos Loisirs » est ouvert à tous les apprentis et apprenties du canton de Vaud. Organisé par le Secrétariat Vaudois pour la Protection de l'Enfance et les districts vaudois de Pro Juventute, il permettra aux participants de passer agréablement leurs soirées d'hiver. D'autre part, ils recevront tous un prix en espèces et verront leur travail exposé à Lausanne et dans plusieurs villes du canton.

Les jeunes qui n'auraient pas reçu de feuille d'inscription peuvent en obtenir une auprès du Secrétariat Vaudois pour la Protection de l'Enfance, 8, rue de Bourg, Lausanne, auprès duquel tous renseignements et conseils peuvent être demandés.

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

NOUVELLES BRÈVES

Le comité de l'UIG poursuit activement sa campagne en faveur de la revalorisation de la profession. Toutes les démarches possibles ont été entreprises. Aucun argument favorable à nos revendications n'a été négligé. Le président fournit un gros travail. Nous souhaitons tous être récompensés de ses efforts.

Le groupe des jeunes et le groupe des maîtres de classes rurales ont mis au point lors de deux séances communes leurs fiches de vocabulaire. Ce travail dirigé par notre collègue Kunz a pour but d'aider les maîtres dans l'enseignement de cette discipline, même si le manuel utilisé dans nos classes leur donne satisfaction.

LE RIZ

Fichiers :	Plusieurs fiches :	No 221,8
B. T. :	Le Riz :	No 138
Centrale de documentation Lausanne :	{	Tableau : No 112.012.0
		Film-fixe : No 420,24
		Livres : Le Riz, No 520.118
Matériel de classe :	Film-fixe :	Le Riz
Film :	Ambassadeur des U. S. A., Berne :	{
		Film sonore : « L'Or du Rhône » (le riz en Camargue).

Coopérative scolaire, « Fleur de Lys », St-Prex.

N.B. La fiche répertoire permet au maître de trouver rapidement toute la documentation à sa disposition pour un sujet à préparer.

On entend souvent parler de l'élaboration d'une nouvelle Chanson-naie. Il s'agit en réalité d'un nouveau volume de chant destiné avant tout au degré moyen (4e et 5e années). M. Delor, inspecteur de chant, assisté d'une commission formée d'instituteurs et d'institutrices, a la lourde responsabilité d'apporter à nos enfants des chants qu'ils aimeront et répéteront avec plaisir. La Chansonnaie restera en usage dans les degrés supérieurs.

Le problème de l'écriture qui agite parents et membres du corps enseignant sera traité lors de la prochaine séance des délégations.

E. P.

Dernière heure...

BIENTOT, LA COUPE SERA PLEINE

Il faut oser le dire franchement, sans avoir peur de déplaire. Pendant des semaines, nous avons lutté, nous avons joué le tout pour le tout. Nous voulions enfin obtenir un résultat qui montre à nos collègues que l'instituteur sait se défendre sur n'importe quel terrain. Eh bien ! la preuve est là : nous y sommes parvenus. La deuxième place que nous avons obtenue lors du dernier championnat de basket-ball corporatif, nous a valu de recevoir une coupe. Le coach, que nous vous avons présenté l'an dernier dans ces colonnes, a décidé, méprisant toutes les règles de l'abstinence sportive, de l'arroser prochainement. Au cours d'un récent entretien téléphonique, celui qui fut l'âme de l'équipe au cours de ces rencontres mémorables, m'a déclaré : « Que tous ceux qui, à la sueur de leur front, ont contribué à faire monter au mât de la victoire le drapeau de l'enseignement, ne perdent pas patience. Bientôt, la coupe sera pleine. Il n'est jamais trop tard pour éteindre une vieille soif ».

Gageons qu'après ces joyeuses libations, le coach n'aura pas de peine à voir sa première soucoupe volante et qu'il pourra enfin réaliser le rêve de sa vie : conclure avec les Martiens le premier match de basket-ball interplanétaire.

E. P.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S. - RAPPEL

Visite des Studios de la Télévision, villa du Parc Mon-Repos, le mardi 26 octobre, à 20 h. 10.

Inscriptions auprès de LOUTAN, Ecole du Grütli.

NEUCHÂTEL

RADIODIFFUSION SCOLAIRE

Le Département de l'Instruction publique nous a envoyé le rapport d'activité de la radio scolaire de 1951-1953. S'il n'est pas possible d'en donner ici toute la matière (nos collègues, au reste, l'ont peut-être aussi en mains), qu'il nous soit permis d'exprimer notre admiration pour le soin et le sens pédagogique dont l'établissement des programmes est constamment l'objet.

Chaque canton a son représentant à la Commission de la « Radio scolaire ». Le nôtre y a délégué M. Boni, inspecteur, qui voue à cette

JUSQUE - LORSQUE - SEMBLER

Tu dois savoir par cœur :

JUSQUE
LORSQUE
SEMBLER



s'écrivent en un seul mot.

Remplace les points par les mots **jusque**, **lorsque**, **sembler**; souligne-les.

J'aime me promener ... le soleil se couche, ou ... tombe la pluie tiède de l'été, ou ... le brouillard nous enferme de toutes parts; il me ... alors que je suis perdu dans un monde inconnu. Je vais ainsi ... près du hameau voisin, et ... je reviens, le chemin que je viens pourtant de parcourir me ... de nouveau inconnu.

Jusque - lorsque - sembler.

Souligne les mots que tu ajouteras.

Pour aller ... à la lune, quelle grande échelle il faudrait ! — Il me ... que j'entendais le bruit d'une chute d'eau. — Comme le paon est beau ... il fait la roue ! — ... le soleil se couchait, son disque rouge ... tomber dans la mer. — ... à quand feras-tu la même faute ? Il me ... que tu es assez grand pour l'éviter maintenant ; tu dois savoir que : ..., ... et ... s'écrivent en un seul mot. — ... ils fuient, il ... que les lézards glissent comme des serpents ... aux fentes de la muraille. — ... tu seras au sommet, il te ... que tu vois le paysage ... au bout de la terre. — C'est ... l'aigle plonge dans les vallées que son vol est beau.

œuvre le plus vif intérêt. M. Boni est, en outre, rattaché à la Commission locale de Radio-Lausanne.

Pour marquer le vingtième anniversaire de sa fondation, la radio scolaire romande a lancé un concours de composition d'émission scolaire qui a recueilli le grand nombre de quarante et un travaux. Six ont été primés et retenus pour être utilisés. A la même occasion, il a été remis gratuitement ou à prix réduit des appareils d'écoute à vingt-deux écoles.

Le rapport donne toute la liste des nonante-cinq émissions scolaires exécutées au cours de cette période de deux ans et demi. A l'examen de cette énumération, on est frappé par la grande variété des sujets choisis. On sait aussi la qualité très souvent excellente de ces émissions qui supposent une somme de travail de préparation, de savoir-faire et de psychologie digne d'éloges. C'est à elle qu'on doit cette multiple et féconde réalisation.

Que les artisans de cette substantielle activité, très appréciée, en soient chaleureusement félicités et nous laissent leur dire toute la reconnaissance du Corps enseignant.

W. G.

COMMUNIQUE

A VENDRE

Pour cause de double emploi, un appareil « Camerafix » est à vendre. Complet avec transformateur, état de neuf absolu, ainsi qu'un duplicateur à alcool « Wigi ». Conditions très avantageuses. S'adresser au collègue Francis Perret, Collège Promenade, Neuchâtel.

CEUX QUI AIMENT LEUR METIER

Tel était le sujet du concours 1954 du Calendrier de l'Entraide aux Jeunes par le Travail. Il a eu un beau succès. A côté d'un certain nombre de réponses banales et sans grande valeur, beaucoup de photographies, peintures, dessins, textes — en vers et en prose — exprimaient la joie au travail avec sincérité et conviction, parfois, avec art.

Toutes les images du Calendrier-concours de l'Entraide aux Jeunes par le Travail 1955 et quelques textes sont tirés de ces beaux témoignages de satisfaction professionnelle.

Parmi les auteurs des travaux primés, signalons : 1er prix : M. Daniel Bolle, Bex ; Mme Germaine Didisheim, La Chaux de Fonds ; Mlle Elisabeth Fontannaz, Lausanne ; Mme A. Paley, Lausanne ; 2e prix : Mme Martine Bryois, Lausanne ; Mlle Thérésita Coudray, Sion ; Mlle V. Mayor, Lutry ; 3e prix : Mme Laure Belperrin, Colombier (Ne) ; Mlle Georgette Cavat, Croy ; Mlle Françoise Damon, Genève ; M. P. Dimitrijevic, Genève ; 4e prix : Mme Vve Barbezat, La Chaux de Fonds ; M. Angelo Brugnoli, Leysin ; Mme Marg. Grandchamp, Vevey ; Mme Klein, Vevey, etc.

Le Calendrier-concours de l'Entraide aux Jeunes par le Travail est le seul vendu dans toute la Suisse romande pour faciliter la formation professionnelle des handicapés.

é

Ecris **é** à la place du point.

Sur la table, je vois :
du fromage râp**é**
du lard fum.
du pain grill
un fruit gât.
un verre renvers.

Copie ces verbes en ajoutant **er** ou **é**

Chaque matin Jean **doit**
bross**er** ses dents
coiff. . ses cheveux
se lav. .
cir. . ses souliers
attach. . son tablier
boutonn . sa jaquette

Ce matin Jean **s'est**

réveill**é**
lev.
lav.
coiff.
habill.

Partie pédagogique

LE FILM D'ENSEIGNEMENT

Chronique de l'Association Suisse des Offices du Film d'Enseignement (ASOFE)

en collaboration avec la Conférence Suisse des Chefs de Départements de l'Instruction Publique

OCTOBRE 1954

1ère ANNÉE, NUMÉRO 1

Pour l'ouverture de cette chronique, l'Association Suisse des Offices du Film d'Enseignement, tient à publier un petit article de son Président, Monsieur Antoine Borel, Secrétaire de la Conférence Suisse des Chefs des Départements cantonaux de l'Instruction Publique, contenant quelques données sur l'histoire du développement du film d'enseignement dans notre pays et présentant certains aspects de son utilisation.

Dès l'origine du cinéma, des pédagogues avertis se sont avisés de tirer parti du film. Mais bien vite, on s'est rendu compte que si l'on voulait mettre le film au service de l'enseignement, il ne suffisait pas d'organiser des séances de cinéma dans les écoles. Pour que le film devienne un auxiliaire de l'éducateur, il importe qu'il soit adapté, par sa conception, son sujet, sa réalisation et sa présentation, aux conditions du milieu scolaire et de la pédagogie.

C'est cette délicate et laborieuse adaptation qu'ont entreprise, il y a une trentaine d'années dans notre pays, les pionniers du film d'enseignement. Des initiatives ont été prises en divers endroits par des groupes d'éducateurs. Des hommes courageux et désintéressés, animés d'un bel esprit novateur, se sont constitués en « communautés » pour déblayer le terrain, dégager les principes directeurs, lutter contre l'indifférence, l'inertie et le scepticisme d'un grand nombre et mettre enfin des collections de films, choisis, conservés et distribués par des « Centrales », à la disposition des maîtres d'écoles.

On a vu naître ainsi successivement, à Bâle, une association de pédagogues, qui fut à l'origine de l'Office cantonal du film d'enseignement ; à Zurich, la Communauté de travail pour le cinéma éducatif (Arbeitsgemeinschaft für Unterrichtskinematographie, SAFU) ; à Berne, la Centrale du film scolaire et plus tard, à Saint-Gall, l'Office cantonal du film scolaire.

Chacune de ces centrales a d'abord exercé son activité dans le champ qu'elle s'était attribué. Mais très tôt, leurs organes dirigeants ont constaté que les problèmes à résoudre étaient partout les mêmes, et il est apparu avec toujours plus d'évidence, que l'emploi du film dans l'enseignement, de même que l'organisation de sa distribution, devaient reposer sur des bases aussi larges que possible.

Le problème de l'emploi du cinéma comme moyen auxiliaire d'enseignement fut porté devant la Conférence suisse des chefs des Départements cantonaux de l'Instruction publique, qui demanda l'élaboration d'un plan de travail. La commission restreinte, nommée à cet effet, admit d'emblée que, pour aboutir, l'organisation du cinéma scolaire devait être conçue et réalisée sur le plan national et que les offices du film d'enseignement

devaient désormais exercer leur activité selon des principes et des modalités identiques, avec la collaboration de la Conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique.

En conséquence, le premier acte de la commission consista à grouper les communautés existantes en une **Association suisse des Offices du film d'enseignement** (A.S.O.F.E.) et de donner des statuts à la nouvelle institution.

Les statuts de l'ASOFE ont été approuvés par la Conférence suisse des chefs des Départements cantonaux de l'Instruction publique. Désormais, nous pouvons mettre à la disposition des écoles, dans toutes les régions de la Suisse, les films d'enseignement qui existent dans l'ensemble du pays.

L'ASOFE est une association dont les autorités cantonales, les autorités communales, les directions d'écoles peuvent faire partie. Elle est un organe de coordination qui poursuit, en leur donnant l'unité indispensable, les activités exercées jusqu'ici en ordre dispersé. Dans l'application de son programme, elle se fonde sur des réalités qui sont le fruit d'une expérience déjà longue, loin de toute théorie préconçue et de tout système. Mais cette concentration des moyens n'est pas une centralisation. Elle est conforme à nos traditions fédéralistes. Elle est générale, en ce sens qu'elle s'étend à tout le pays ; mais elle est particulariste, car elle tient compte des diversités régionales et locales et elle laisse à chacun des groupements qui la constituent toute l'autonomie compatible avec l'application des principes fondamentaux.

Sur le plan technique et administratif, on comprend aisément qu'il était nécessaire d'adopter un certain nombre de mesures valables dans toute l'étendue de la Suisse. Pour que l'école suisse puisse disposer des films dont elle aura besoin, il faut assurer l'approvisionnement des centrales et la circulation des films. Tant qu'il s'agit de fournir aux classes le matériel courant qui est remis aux élèves, chaque canton est à même d'y pourvoir.

Toutefois, certaines publications, celle de l'Atlas scolaire, celle des « Editiones Helveticae », ont réclamé la participation de l'ensemble des Cantons. Il ne peut en être autrement de l'organisation d'un service du film d'enseignement. Nos cantons sont trop petits pour se payer le luxe d'entretenir une filmothèque abondante et constamment à jour. Même en le considérant comme un tout, on constate que notre pays est un bien modeste producteur et un non moins modeste consommateur, si non en valeurs relatives, du moins en données absolues. Il ne faut pas oublier, en effet, que le film est une marchandise et une marchandise qui coûte cher. Nul ne saurait la soustraire à l'influence du facteur économique. Cela signifie que plus le nombre des copies et des locations sera élevé, plus les frais de production et d'exploitation se trouveront réduits, si on les calcule à l'unité.

D'autre part, les appareils de projection doivent répondre à des conditions de fonctionnement qui en assurent le maniement par tout membre du personnel enseignant disposé à s'en servir, sans que le film soit exposé à une détérioration ou à une usure rapide. Ici encore, des données générales s'imposent dans le choix des appareils et dans l'initiation à leur emploi.

Pour la distribution des films, les Cantons ont été rattachés géographiquement à un office, selon la répartition ci-après :

Office du film d'enseignement de Bâle : Les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne.

Centrale du film scolaire de Berne : Les cantons de Berne, Soleure, Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald, Zoug, le Tessin et la Suisse romande.

Centrale de la SAFU à Zurich : Les cantons de Zurich, Argovie, Thurgovie, Schaffhouse, Appenzel, Glaris et les Grisons.

Le canton de Saint-Gall dispose d'un Office cantonal et Zurich, d'un office communal pour les écoles de la ville.

L'office de Berne a été reconnu comme Centrale officielle du film d'enseignement par les Cantons de Berne, de Neuchâtel, du Tessin, du Valais et de Vaud.

Les autorités scolaires ont été invitées à s'affilier à l'office auquel le canton est géographiquement rattaché. L'affiliation, dont plusieurs cantons ont déjà fait usage, offre l'avantage d'obtenir les films à l'abonnement, moyennant le versement d'une contribution annuelle, fixée par convention dans chaque cas particulier. Elle permet de traiter avec la centrale pour la location des films et de collaborer directement avec elle à l'examen et à la solution des problèmes de tous ordres concernant le cinéma d'enseignement.

Lorsqu'un canton n'est pas membre d'un office de distribution reconnu par le Département de l'Instruction publique, les communes ou les écoles de ce canton peuvent s'affilier directement à une centrale et acquérir ainsi la qualité de membres.

Les cantons, communes et écoles, qui ne sont pas encore membres d'une centrale, peuvent néanmoins obtenir des films, mais à des conditions moins favorables que celles du régime de l'abonnement.

Toutes les écoles ont intérêt à s'affilier, soit directement, soit par l'entremise de l'autorité cantonale ou communale, à une centrale de distribution. La location des films leur est ainsi grandement facilitée et elles contribuent à l'amélioration de la situation générale.

Grâce à la compréhension des organes directeurs de « l'Educateur romand », que nous tenons à remercier ici, nous pourrions désormais renseigner périodiquement les pédagogues des cantons romands sur l'activité de l'ASOFE et les tenir au courant des nouvelles acquisitions de films scolaires. Nous fournirons volontiers toute information de caractère général qui nous sera demandée et nous espérons qu'une collaboration utile s'instituera, entre les lecteurs de « l'Educateur romand » et les représentants de la Centrale du film d'enseignement. Cette liaison existe déjà en Suisse allemande, par l'entremise du « Journal suisse des instituteurs » (Schweizerische Lehrerzeitung), qui publie périodiquement un bulletin d'information de l'ASOFE.

L'ASOFE a deux tâches principales à remplir : constituer et conserver dans ses centres de distribution des collections de films scolaires de qualité ; mettre ces films à la disposition des maîtres, dans tous les degrés de l'enseignement et en assurer la circulation.

Pour qu'elle soit en mesure d'accomplir intégralement ces tâches, il importe que les appareils de projection et les écrans soient traités, dans les budgets des écoles, à l'égal des installations scolaires et qu'ils fassent

partie de l'équipement des classes. Il n'est pas indispensable de munir chaque classe d'un appareil ; mais dans chaque maison d'école, les maîtres devraient pouvoir disposer d'un appareil de projection.

D'autre part, dans les budgets des écoles, le film devrait être traité à l'égal du matériel d'enseignement.

Nous ne doutons pas que l'enseignement par le film, à mesure que le personnel enseignant sera mieux informé, ne prenne toujours plus d'extension. Le jour où tous les Cantons participeraient financièrement à l'activité des offices du film d'enseignement, nous ne serions pas éloignés de disposer des moyens qui permettraient à l'ASOFÉ d'assurer l'alimentation de ses filmothèques et de distribuer les films aux écoles à des prix minimes, sinon gratuitement, car la distribution gratuite des films, considérés comme matériel d'enseignement, est un des buts que nous désirons atteindre. Nous pourrions aussi envisager l'organisation d'une production méthodique de films suisses, qui se révèle nécessaire pour les échanges et pour le rajeunissement des collections.

Sans aborder dans la présente information l'une ou l'autre des multiples questions qui intéressent l'emploi du film d'enseignement ou les dispositions prises dans d'autres pays que le nôtre pour utiliser le film dans les écoles, nous voudrions dès l'abord dissiper toute équivoque, en rappelant que nous n'entendons nullement substituer, dans les établissements d'instruction, le cinéma à l'enseignement du maître et à son influence personnelle.

Le film doit être mis au service de l'école comme un moyen auxiliaire d'enseignement ; après avoir été conçu et réalisé pour l'école et adapté au degré de développement des élèves, il convient d'en maintenir l'emploi dans les limites tracées par les données de la physiologie et de la psychologie.

Nous ne nous proposons pas de faire l'éducation des enfants par le cinéma. Mais nous savons tous que l'éducation n'est pas seulement une formation individuelle intérieure ; elle est aussi une adaptation au milieu. Or, que nous le voulions ou non, notre jeunesse est appelée à s'adapter aux conséquences d'une invention qui nous a fourni un nouveau moyen d'expression, dont la diffusion s'amplifie constamment. Il convient d'initier la jeunesse à ce nouveau moyen d'expression.

Quant aux pédagogues, ils disposent présentement d'un instrument de travail d'autant plus précieux que la puissance d'intuition du cinéma est plus grande. Ils ne voudront pas se priver délibérément des ressources qu'ils peuvent tirer d'une invention remarquable, pour illustrer leur enseignement.

Dans l'activité de nos institutions scolaires à tous les degrés, l'ASOFÉ se sent solidaire du personnel enseignant et des autorités scolaires. Elle demeure à leur disposition, pour servir l'école.

Antoine Borel.

Cette rubrique paraîtra dorénavant quatre fois par année dans l'Edicateur. Son but est de renseigner le corps enseignant de Suisse romande sur le développement du film d'enseignement en Suisse et à l'étranger, ses problèmes et les difficultés qu'il rencontre, la production de films d'enseignement suisses et l'acquisition des nouveaux films disponibles dans les Centrales de notre pays.

UNE BELLE RÉALISATION DU SCOUTISME SUISSE

Qu'était-ce donc que ces Relais techniques de la Fédération des Eclaireurs suisses, dont plusieurs journaux ont parlé ? J'espère que mes collègues se sont posé cette question. En effet, le corps enseignant ne doit pas rester indifférent en face d'un mouvement aussi important que le scoutisme, ni ignorant de son activité, ne serait-ce que parce que plusieurs d'entre nous ont des Eclaireurs dans leur classe.



Le but

Les Relais techniques ont été pour le scoutisme suisse une tentative de rénovation et d'approfondissement de ses activités. Ils ont été aussi un moyen d'attirer l'attention des chefs, des garçons et du public sur les possibilités de la méthode. Ils ont été enfin une occasion de vivre un camp merveilleux, utile, une aventure sans précédent.

Se représente-t-on toujours dans nos milieux que les activités et certaines méthodes du scoutisme créé il y a un peu plus de 40 ans et apparu alors comme une nouveauté audacieuse, un peu incongrue, se sont imposées et ont été reprises par d'autres au point de devenir banales ? Bien que le scoutisme soit tout autre chose qu'une série d'activités proposée à une organisation de jeunesse, il importait que les responsables du mouvement étudient à nouveau le problème du « que faire », si important pour que la jeunesse se laisse attirer.

Un camp d'un genre nouveau

Les Relais techniques sont une espèce de grand camp divisé en huit sous-camps (relais) éparpillés en Gruyère. 2 000 garçons de toute la Suisse y prirent part. Cela représente environ 300 patrouilles. Les Troupes choisissaient d'avance les relais par lesquels elles voulaient passer et y restaient 2 jours. Dans chacun des sous-camps, une équipe de chefs spécialistes proposaient aux patrouilles des activités choisies dans un seul domaine, mais longuement préparées, aussi audacieuses, aussi nouvelles que possible. Ce travail devait apporter à chacun des idées à appliquer ensuite dans les séances habituelles et dans les camps. Mais, en outre, il devait susciter le désir de réaliser des exploits et c'est pourquoi on disposait d'un matériel considérable, prêté en partie par l'armée.

Des activités passionnantes

C'est ainsi qu'au relais appelé « Amphibie », les scouts pouvaient pratiquer tous les jeux nautiques possibles, conduire des bateaux pneumatiques, construire des passerelles flottantes, apprendre à employer les engins de sauvetage modernes et à appliquer les méthodes de premier secours aux noyés. Des quantités de scouts y apprirent à nager et à plonger. Le relais « Pionnier » était celui des constructeurs. En quelques jours, on vit s'ériger une tour d'observation de 12 m. de haut, un pont-levis, et une quantité de petites constructions diverses. Une maisonnette de bûcherons fut commencée afin de remercier les autorités communales de Sorens qui autorisèrent l'abattage par les scouts de près de 200 sapins. Au relais « Nature », le climat était entièrement différent. Quatorze tentes-laboratoires y avaient été installées. Chacune était pourvue de microscopes prêtés par la Faculté des sciences d'une de nos Universités, d'appareils de photos, et d'une quantité considérable de petit matériel. Le matin à 4 h 30, on partait en exploration pour observer les oiseaux à la jumelle ou à la lunette de tranchée ; puis on construisait une lunette astronomique, un cadran solaire de poche, des instruments météorologiques. L'après-midi, on allait mouler des traces, explorer certains secteurs au point de vue botanique. On collectionnait.

dessinait, déterminait, observait au microscope, photographiait, élevait des chenilles ou de petits animaux, prédisait le temps grâce à la station météorologique montée sur la place, récoltait et séchait des plantes médicinales et le soir jusqu'à 23 heures, on observait les astres dans un imposant petit observatoire pourvu d'appareils à faire rêver n'importe quel garçon.

Tout « pédaradant », le relais « Mécanique » était le paradis du moteur. Chacun pouvait y prendre ses premières leçons de conduite sur une Erskine 1927 ou sur un scooter, pouvait accéder aux mystères délicieux d'un moteur d'auto, soudait ou montait un appareil de radio. Le matin, les chefs employaient le rasoir électrique grâce au courant fourni par la centrale hydroélectrique montée sur la Sarine.

Mais il y aurait trop à dire encore : il faudrait parler du relais « Transmission » où le camp, transformé en navire, ne vivait que par transmission de messages radioélectriques, télégraphiques, téléphoniques, acoustiques, optiques et où l'on s'endormait le soir au son de la « Kleine Nachtmusik » de Mozart, doucement jouée au haut-parleur monté par les scouts ; du relais « Topo » où l'on levait des plans et des cartes et où on mesura le diamètre de la lune à 30 km près ; du relais « Sport » qui vit des garçons jouer au lasso, au javelot, au judo, et même monter à cheval ; du relais « Expression » enfin, le royaume des bricoleurs, des acteurs, des peintres, des sculpteurs, des graveurs, des photographes, chanteurs, modeleurs de masques et fabricants de costumes et décors de théâtre.

Les « spécialités »

Ce que cette énumération ne peut faire ressortir, c'est l'enthousiasme des gosses devant tout cela. Et la preuve en est fournie par la quantité considérable d'insignes de « spécialités » délivrées au camp. Les « spécialités » sont des épreuves destinées à prouver la maîtrise du garçon dans un domaine particulier ; et aussi un engagement à mettre ses connaissances au service d'autrui. On pourra faire confiance à celui qui porte l'insigne de « batelier », par exemple ; il saura diriger un bateau vers le nageur en difficulté ou simplement lors de la baignade de sa patrouille. Ce camp fut l'occasion idéale offerte à ceux qui montraient des capacités dans un domaine de leur choix, de prouver leur savoir-faire, de le perfectionner et de gagner ainsi leur insigne.

Une bonne leçon pour nous

Qui ne voit dans l'aventure tentée par les dirigeants du scoutisme suisse, une intéressante expérience pédagogique ? Plus d'un instituteur pourrait puiser dans les réalisations des Relais techniques, une inspiration bienvenue et des idées pratiques nombreuses, qu'il suffirait d'adapter aux conditions particulières de nos classes. Par exemple, l'idée de mission confiée à un garçon, mission qu'il doit accomplir seul, dans des limites précises. Ou l'idée d'utiliser le violon d'Ingres d'un garçon pour instruire ses camarades. Pourquoi le maître ne demanderait-il pas à un Eclaireur de sa classe, portant un insigne de spécialité, de mettre ses connaissances au service de ses camarades, au cours d'une leçon par exemple ?

Conclusions

Je pense que les conclusions suivantes s'imposent :

1) Le scoutisme est une force éducatrice puissante. Par conséquent, l'instituteur doit en tenir compte en encourageant les garçons éclaireurs, en se tenant en contact avec les chefs et en appuyant le mouvement dans sa localité.

2) Les méthodes pratiquées dans le scoutisme pourraient inspirer encore mieux et davantage les progrès de l'école. Je pense par exemple, à la façon de résoudre les problèmes en équipe ou aux expériences du scoutisme en matière de travail par groupes.

3) Les écoles normales devraient encourager — cela se fait parfois — les futurs instituteurs à s'occuper activement et pratiquement d'une Troupe d'Eclaireurs. C'est un élément non négligeable d'une bonne formation pédagogique. L'auteur de ses lignes en parle par expérience.

En résumé, à une époque où l'on cherche tant le moyen d'occuper la jeunesse à des loisirs intelligents, il faut nous rappeler que le scoutisme reste certainement la plus éducative des activités de temps libre.

E. Laurent.

PETITS POÈMES

LES VAGUES

*Poussé par un berger méchant,
— Le vent d'hiver, —
Sur le lac vert
Court un troupeau de moutons blancs.*

Vio Martin

Extr. de « Tourne, petit moulin »
Ed. Perret-Gentil, Lausanne.

LE SONNEUR

*Monte au beffroi,
Carillonneur.
On n'a pas froid
Quand le Sauveur
Naît sous le roc
Et frappe au cœur
Tout doux : « Toc, roc ! »
Monte sans peur,
Carillonneur.*

Vio Martin

NOËL

*Dans son ciel, bien loin,
Par delà les nuages,
Jésus n'a-t-il pas de chagrin ?...
Tant de chants, tant de vœux, tant de sapins...
Et tant d'enfants pas sages !*

Vio Martin

Une chose à ne pas oublier :

Nous accordons un rabais spécial de 5 % aux membres des associations des employés d'Etat de la Suisse romande

Ce rabais est accordé sur les achats au comptant et moyennant présentation de la carte de membre au moment de la conclusion de l'affaire. Les demandes de rabais présentées après coup ne sauraient être prises en considération.

Nos nouveaux avantages exclusifs: Remboursement des frais de voyage, emmagasinage gratuit, 10 ans de garantie, revision gratuite, au bout d'une certaine période, des meubles achetés. Sur demande : livraison par camion « neutre ».

La grande maison de confiance dont le choix comprend 3000 ensembles et 10 000 meubles vendus séparément.



Lausanne - Genève - Neuchâtel (agence) - Bâle - Berne - Zurich
Saint-Gall - Bellinzone

Fabrique-exposition à Suhr près Aarau (sur la route nationale Berne-Zurich).

Caisse d'Epargne Cantonale Vaudoise

garantie par l'Etat et gérée par le

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

LAUSANNE

36 agences dans le canton de Vaud

TIRELIRES MISES GRATUITEMENT A DISPOSITION



L'achat d'une Singer

vous assure une machine à coudre d'une marche irréprochable, inusable, avec garantie d'une marque centenaire

Cie des Machines à coudre Singer S. A.
Magasin dans chaque ville importante

PAPETERIE DE ST-LAURENT

Charles Krieg

Tout pour les travaux manuels

21, rue St-Laurent

LAUSANNE

Téléphone 23 55 77

MONTREUX, 30 octobre 1954

XC^e année — N° 39

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

396

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

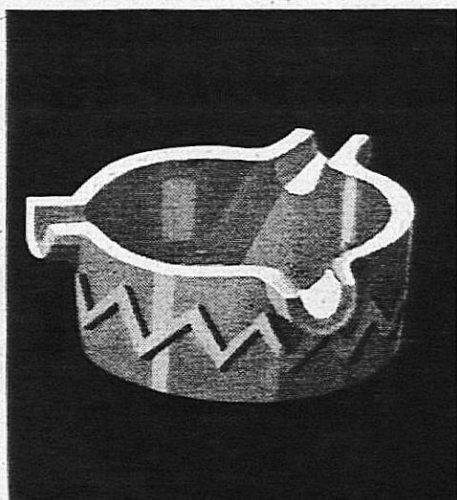
Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



Les enfants seront enthousiasmés

si, lors des leçons d'histoire naturelle ou de géographie, vous leur donnez l'occasion de faire du modelage, pour alterner avec le dessin. Quel que soit le sujet proposé — une vieille ferme, une route de montagne, un terrier de renard —, les enfants rivaliseront d'émulation et ce seront peut-être des écoliers médiocres, ou les plus faibles même, qui remporteront la victoire. Vous aussi, donnez à vos écoliers l'occasion de s'initier au modelage! La terre à modeler Bodmer vous rendra d'excellents services à cet effet. Son prix est très avantageux. Sur demande, nous vous enverrons volontiers un échantillon gratuit. Mode d'emploi contre envoi de 50 cts en timbres-poste. Etude approfondie par M. A. Schneider, instituteur à St-Gall, Fr. 1.40. Envoi rapide partout, par la poste ou par chemin de fer.

E. BODMER & Cie

Fabrique d'argile à modeler, Zurich

Uetlibergstrasse 140

Téléphone (051) 33 06 55

2 LOTS de 75.000



Les allumettes „Soleil“,
„Diamond“
Les pochettes „Chamois“

fabriquées par la

DIAMOND S.A.
à Nyon

sont de première qualité

Un autre
« *Chez Soi* »

Le Café Vaudois

LAUSANNE

Pl. Riponne 1

Tél. 23 63 63

E. Hottinger